

Réseau Plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne :

Décembre 2008

Avancement des démarches

La progression des espèces exotiques envahissantes est l'une des causes majeures de perte de biodiversité dans le monde, comme le souligne l'UICN. Outre leurs impacts néfastes sur l'environnement, certaines espèces exotiques envahissantes peuvent constituer une menace pour l'économie, la santé et les conditions de vie des personnes.

Constitué en 2002 pour faire face à une demande croissante d'information et de conseils, le groupe de travail du bassin Loire-Bretagne sur les plantes exotiques envahissantes est animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, en lien avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Il a pour but de faciliter les échanges de connaissances sur les plantes invasives et leur gestion.

■ LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LE CONTEXTE ACTUEL DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Le bassin de la Loire est un territoire vaste (115 000 km²) et remarquable par la diversité de ses paysages, de ses espèces et de ses habitats (plus d'une douzaine sont prioritaires pour l'Europe en termes de conservation). Il est composé de corridors écologiques ; les zones inondables, les secteurs de sources et de zones humides, les hauts bassins et l'estuaire sont autant d'infrastructures naturelles de première importance à l'échelle nationale voire européenne et internationale.

Comme sur l'ensemble du territoire national, les plantes exotiques envahissantes progressent sur le bassin de la Loire, profitant de ces mêmes corridors fluviaux pour coloniser de nouveaux espaces.

A titre d'exemple, sur 1340 espèces végétales recensées en Loire moyenne, on recense plus de 300 espèces introduites¹ et environ une centaine invasives avérées ou potentielles, en sachant qu'en zone estuarienne, on trouve des espèces particulières comme la Cotule ou le Baccharis.

Une priorité du Plan Loire

Le Plan Loire Grandeur Nature, au travers de la plate-forme « Eau, espaces, espèces », inscrit la préservation des espèces et des milieux parmi les axes prioritaires d'intervention du programme d'action 2007-2013. Et il fait figurer parmi les objectifs de cette plate-forme la réduction des risques dus aux espèces invasives.

La gestion coordonnée, le partage des connaissances sur les plantes invasives ainsi que la mise en place d'un réseau de surveillance et d'une lutte proportionnée aux problèmes identifiés figurent dans les documents³ de mise en œuvre du Plan Loire qui renforce ainsi la volonté de la présence d'un réseau de surveillance et de connaissance des plantes exotiques envahissantes à l'échelle du bassin. L'accent est mis sur l'importance



Arrachage mécanique du Myriophylle du Brésil

© G. Ricou

orientation fondamentale : repenser les aménagements des cours d'eau. Le projet de SDAGE mentionne l'importance du réseau technique constitué à l'échelle du bassin pour permettre la mutualisation des connaissances et des expériences et ainsi guider, en appui des services de l'Etat, de l'Agence de l'eau, et des collectivités, les différents organismes gestionnaires vers des actions pertinentes, en ciblant les territoires prioritaires.

¹ Source : Thèse de Thierry CORNIER, 2002, La végétation alluviale de la Loire entre le Charolais et l'Anjou : essai de modélisation de l'hydrosystème - p 53 et 64.

² Source : CPIER Loire 2007-2013 et mesure 32 du Programme Opérationnel FEDER Loire : « La démarche d'excellence autour de l'innovation et l'expérimentation sur des problématiques environnementales plurirégionales ».

³ Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (à l'échelle des agences de l'eau).

des réseaux d'acteurs, de la mutualisation des outils et des liens avec la recherche.

Un enjeu identifié dans la révision du SDAGE³

Dans le projet de révision du SDAGE Loire-Bretagne, le contrôle des espèces exotiques envahissantes figure dans la première



Balsamine de l'Himalaya

© A. Vanden-Eede

DES ACTEURS EN RÉSEAUX POUR COMPRENDRE ET AGIR

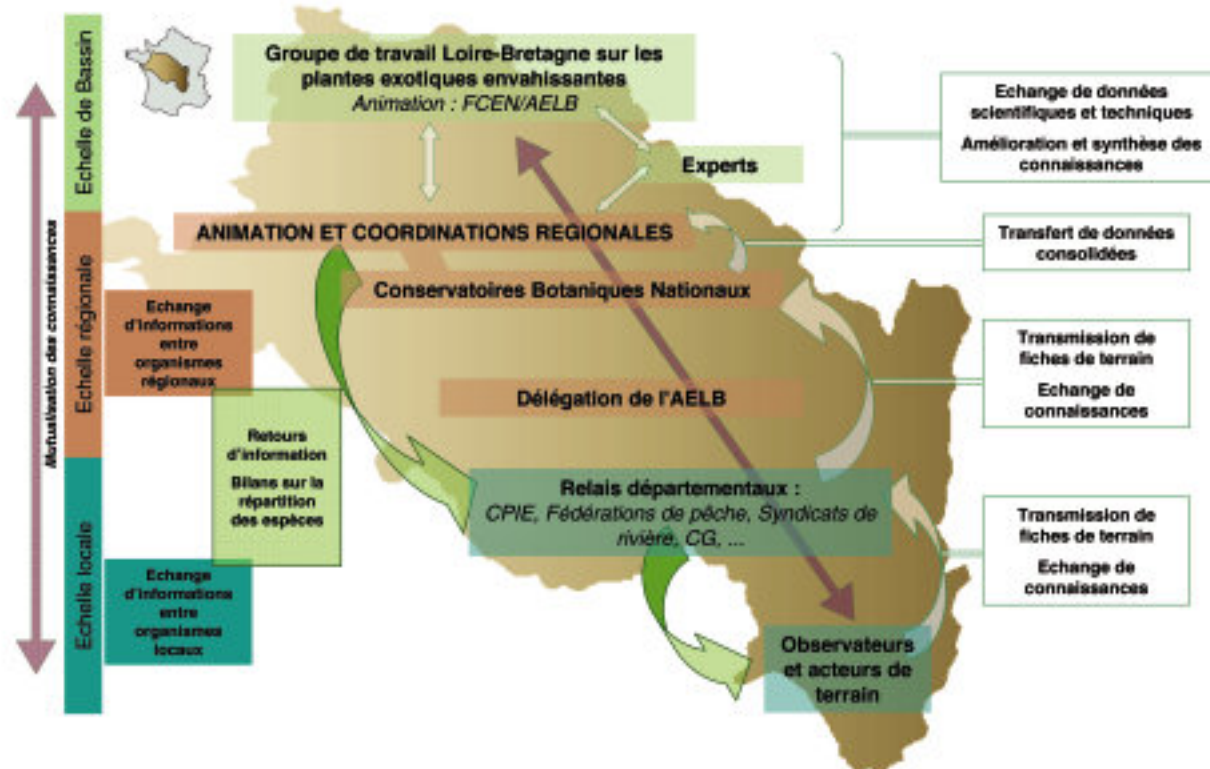
Organisation du Réseau Plantes exotiques envahissantes Loire-Bretagne

Face aux invasions des plantes exotiques en France, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les services de l'État et les collectivités territoriales sont confrontés à une demande croissante d'interventions pour limiter l'expansion de ces espèces sur le bassin Loire-Bretagne. Pour travailler avec le maximum de cohérence, les acteurs concernés ont créé sur le bassin le

« groupe de travail Loire-Bretagne plantes exotiques envahissantes » en 2002. Il a fait suite à celui de Pays de Loire initié en 2001. Le groupe de travail est piloté par l'Agence de l'eau qui en a confié l'animation à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en 2007. Il se compose de partenaires techniques et financiers, de maîtres d'ouvrage et d'experts scientifiques associés qui se réunissent deux fois par an. Il œuvre pour apporter des réponses scientifiques

et techniques adéquates aux acteurs de terrain et pour élaborer une stratégie de gestion de ces invasions à mettre en œuvre dans le cadre des politiques publiques sur l'eau et l'environnement.

Les orientations prises par le groupe de travail de bassin, ainsi que les outils et les connaissances qu'il produit sont relayés aux niveaux régional et local par les correspondants régionaux qui le constituent.



Organisation à l'échelle régionale

Le groupe de travail de bassin coordonne la stratégie à l'échelle du bassin et contribue à la mise en place de groupes de travail régionaux. Ces coordinations régionales ont pour but de :

- développer des stratégies d'actions à l'échelle des territoires pertinents des groupes d'acteurs ;
- organiser l'échange d'information entre niveau local et niveau régional, puis faire remonter et partager l'information au niveau du bassin ;
- améliorer la connaissance sur la colonisation actuelle des plantes exotiques envahissantes en région, afin d'en optimiser la gestion.

D'une façon générale, le réseau des acteurs sur les plantes envahissantes s'organise en quatre échelles principales : l'échelle du bassin, l'échelle régionale, puis les échelles départementale et locale pour chaque groupe de travail régional. Le schéma ci-dessus présente l'organisation optimale des acteurs.

Des groupes de travail régionaux (ou parfois départementaux) sont effectifs dans les principales régions du bassin Loire-Bretagne et se réunissent une à deux fois par an, sans compter les commissions ou groupes de travail *ad hoc* constitués pour répondre à des questions particulières (cartographie, enquête, gestion des jussies, des renouées, ...).



Arrachage de Jussie

CBNMC poursuit son travail de mise à jour de la liste des espèces invasives sur le Massif Central.

Loire (département)

Animé par le CPIE des Monts du Pilat, le Pôle relais invasives du département de la Loire existe depuis 2003. Il focalise ses efforts sur les Renouées et les Jussies, puis dans une moindre mesure sur la Balsamine de l'Himalaya. Le Conseil général, l'Agence de l'eau et les services de l'Etat financent la surveillance et la lutte contre la prolifération de ces espèces en associant, par bassin, l'ensemble des acteurs du territoire. Des opérations de sensibilisation sont mises en place au niveau départemental. Plus localement, le pôle relais cherche à mettre en place des réseaux d'acteurs pour assurer une surveillance continue des cours d'eau, arracher les nouveaux foyers de contamination, et favoriser les retours d'expériences. Une thèse a débuté en 2008 sur l'établissement des bases scientifiques pour un contrôle des renouées exotiques. Les acteurs de terrain manifestent une réelle implication dans le déroulement du projet.

Limousin

Dès 2005, la thématique des plantes envahissantes fait l'objet de rencontres entre acteurs de l'eau, de la pêche et des espaces naturels de la région. Les réflexions sont animées par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin (CREN Limousin) qui initie ainsi un groupe de travail régional

Limousin. En complément, le CBN du Massif Central assure la consolidation de données de répartition sur les plantes envahissantes. Peu après, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) du Limousin met en place un groupe de réflexion sur ce sujet qui aboutit, fin 2007, à l'identification des espèces invasives de la région et dresse une liste noire (espèces indésirables nécessitant une gestion) et une liste grise (espèces à surveiller). Une réorganisation du groupe s'effectue actuellement pour optimiser sa coordination et dynamiser son rôle de relais auprès des acteurs de terrain. Elle devrait impliquer plus spécifiquement le Conseil régional, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, le CREN et le CBN du Massif Central.

Centre

Depuis 2005, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (CPNRC) coordonne le groupe de travail régional Centre en lien avec le Conseil régional, la DIREN, l'Agence de l'eau et la délégation Centre du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien (CBNBPc). Les fédérations de pêche des 6 départements transmettent les observations issues des relais locaux (syndicats de rivière et de bassin, collectivités, piégeurs) au CBNBP qui valide et centralise les données d'inventaire. Ce groupe de travail régional est redynamisé dans le cadre du Plan Loire III. Depuis 2008, le CPNRC et la délégation Centre du CBNBP collaborent plus étroitement. En 2008, le CBNBP a élaboré une méthode pour hiérarchiser les espèces en termes de priorités d'intervention et a ainsi dressé la liste noire régionale des plantes invasives. Le FDGDON, en lien avec la fédération de pêche 37 intervient activement, en particulier pour la formation des acteurs de terrain à la reconnaissance des espèces invasives. Ainsi, en 2007 et 2008, la FDGDON 37 a contribué à la formation de 50 piégeurs à la reconnaissance des plantes invasives, espérant ainsi une importante remontée d'informations.

Poitou-Charentes

La Région Poitou-Charentes a initié en 2007 l'Observatoire Régional des ENVahissantes Aquatiques (ORENVA) qui rassemble les partenaires régionaux départementaux et locaux. Une base de données régionale est en cours d'élaboration ; elle proposera une interface web de saisie et de consultation pour les observateurs. Une formation sera dispensée en 2009 pour permettre l'appropriation et l'utilisation de ces différents outils. L'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE Poitou-Charentes, www.observatoire-environnement.org) porte le projet et le Forum des Marais Atlantiques fournit l'appui technique. Des réseaux d'observateurs vont progressivement se structurer. L'observatoire a élaboré une charte spécifiant ses engagements et ceux des observateurs en mettant à disposition un carnet de relevé de terrain constitué de fiches de suivi. Un rapprochement avec le CBN Sud-Atlantique est par ailleurs recherché.

⁴ Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles

⁵ <http://www.centrederessources-loirenature.com>, dossier thématique « plantes envahissantes »



Berce du Caucase



Jussie en milieu aquatique et en milieu terrestre

Pays de la Loire

Créé en 2001, le Comité régional des Pays de la Loire a été l'initiateur du réseau « plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ». Ce groupe de travail régional est animé par la DIREN des Pays de la Loire avec l'appui du Forum des marais atlantiques, l'Agence de l'eau et le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents. Différentes commissions, (scientifique, communication, réglementation, gestion) y génèrent des connaissances qui sont restituées dans le « Guide technique de gestion des plantes invasives », un outil destiné aux gestionnaires régulièrement actualisé, en ligne sur le site Internet de la DIREN. Le Comité régional fait intervenir des experts, le CBN de Brest et de nombreux gestionnaires qui fournissent d'importants retours d'information sur les espèces en présence, leur progression et leur gestion.

Le groupe de travail a défini et adopté une stratégie régionale d'intervention sur les plantes invasives. Il a validé, en 2008, l'élaboration d'une liste régionale des plantes invasives, potentiellement invasives et à surveiller, dressée par le CBN de Brest avec la collaboration du CBNBP (téléchargeable sur <http://www.cbnbrest.fr>). Il développe aujourd'hui un outil de stockage des données, avec une volonté de mettre cet outil en cohérence avec les outils de collecte de données proposés au niveau du bassin (cf. infra) et de le mutualiser dans les autres régions. Parallèlement, des rapprochements

avec des organismes de formation, dont le CNFPT devraient prochainement aboutir à des formations des techniciens à la reconnaissance et la gestion des plantes invasives. La formation des acteurs est en effet l'un des enjeux identifiés, qu'il s'agisse des opérations de terrain, des gestionnaires d'espaces ou encore des acteurs politiques.

Bourgogne

La région Bourgogne ne bénéficie pas pour le moment d'un réseau d'acteurs structuré mais plusieurs gestionnaires d'espaces naturels régionaux assistent aux réunions du groupe de travail du bassin.

Bretagne

La Région Bretagne a sollicité le CSRPN en 2008 pour la mise en place d'une commission « invasions biologiques ». Il est prévu de recruter à terme un animateur régional. Au niveau départemental, les Côtes d'Armor sont d'ores et déjà dotées d'un groupe de travail effectif tandis qu'une réflexion et une enquête sont menées dans le Finistère. Enfin l'Institution d'Aménagement de la Vilaine a recruté un chargé de mission sur la thématique. Le groupe de travail a collaboré avec le CBN de Brest pour élaborer une liste d'espèces invasives régionale et une présentation des principales espèces végétales et vertébrées (en ligne sur www.bretagne-environnement.org). Il associe plusieurs équipes de recherche travaillant sur les invasives : INRA-AGROCAMPUS, Université-CNRS.

■ OUTILS HARMONISÉS DE RECUEIL DE DONNÉES

Depuis 2002, plusieurs études ont permis d'élaborer et de mettre à disposition des **outils harmonisés de recueil de données** sur les plantes invasives du bassin de la Loire. S'appuyant sur ces études et sur les réflexions des opérateurs locaux quant à leur évolution nécessaire, l'étude d'Anissa LAHLOU (2008) a contribué à la réalisation de deux outils de suivi disponibles en ligne sur www.centrederessources-loirenature.org

Fiche de suivi de chantier

- la **fiche de répartition de la végétation exotique envahissante** des cours d'eau et zones humides : elle permet de signaler la présence d'espèces invasives et de suivre leur progression sur les sites. Dans un second

temps, les données issues de ces relevés permettent de hiérarchiser les urgences d'intervention.

- la **fiche de suivi de chantier** de gestion de végétation exotique envahissante : cette fiche complète la précédente et permet de faire remonter les informations sur les techniques employées en fonction des conditions stationnelles (type d'arrachage, mode d'élimination des déchets, etc.), sur les résultats des interventions et leur coût. Ces informations permettent au groupe de travail d'établir des référentiels de coûts et de techniques et facilitent les échanges d'expériences. Pour le gestionnaire, elle permet de suivre l'évolution de la gestion et de l'évaluer.

Ces outils ont vocation à être utilisés par un maximum de gestionnaires et sont exploités par plusieurs groupes régionaux. Ils facilitent l'harmonisation des données et rendent leur consolidation possible. Les informations issues de ces relevés sont utiles pour hiérarchiser les priorités d'intervention et bâtir des préconisations pour les décideurs et gestionnaires.

■ LISTE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

L'évolution de la problématique et du nombre d'espèces invasives a conduit le groupe de travail à actualiser la liste de bassin des plantes envahissantes éditée en 2002. La liste actualisée en 2008 intègre des informations issues des listes régionales. Elle répertorie les espèces invasives avérées dans au moins une région du bassin. Cette liste, volontairement non exhaustive, a pour objectif de porter à connaissance les espèces les plus problématiques sur le bassin et de faciliter les retours d'expériences sur la gestion de ces espèces. Elle ne se substitue pas aux listes élaborées en région mais permet au groupe de bassin de focaliser ses efforts et de souligner les manques de connaissances sur une bonne partie d'entre elles. Pour la définition de priorités de gestion et de stratégies d'interventions en région, l'élaboration de listes d'espèces envahissantes à un niveau régional se révèle indispensable et complémentaire.

ESPÈCES PRIORITAIRES

Menaçant la conservation des habitats et de la biodiversité

<i>Egeria densa</i> Planch.	Elodée dense
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine de l'Himalaya
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	Grand Lagarosiphon
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet	Jussies
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven	
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Myriophylle du Brésil
<i>Paspalum distichum</i> L.	Paspale à deux épis
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	
<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai	Renouées exotiques (du Japon, de Sakhaline, et hybride)
<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtk & Chrtkova	

Posant des problèmes de santé publique

<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambrosie à feuille d'armoise
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier	Berce du Caucase

ESPÈCES SECONDAIRES (ou localisées sur la partie estuarienne du bassin, en bleu)

<i>Acer negundo</i> L.	Erable négundo
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailanthé ou Faux-vernis du Japon
<i>Aster lanceolatus</i> Willd.	Aster lancéolé
<i>Aster novae-angliae</i> L.	Aster de la Nouvelle-Angleterre
<i>Aster novi-belgii</i> L.	Aster de jardin, Aster de Virginie
<i>Aster squamatus</i> (Spreng.) Hieron.	Aster écailléux
<i>Aster x salignus</i> Willd.	Aster à feuilles de saule
<i>Aster x versicolor</i> Willd.	Aster versicolor
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolle fausse-fougère
<i>Baccharis halimifolia</i> L.	Baccharis ou Sénéçon en arbre
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident feuillé, Bident à fruits noirs
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleja du père David, l'arbre à papillons
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br.	Griffe de sorcière
<i>Conyza bonariensis</i> (L.) Cronquist	Vergerette d'Argentine
<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronquist	Vergerette du Canada
<i>Conyza floribunda</i> Kunth	Vergerette à fleurs multiples
<i>Conyza sumatrensis</i> (Retz.) E.Walker	Vergerette de Sumatra
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa
<i>Cotula coronopifolia</i> L.	Cotule pied de corbeau
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne	Orpin de Helms
<i>Cuscuta australis</i> R. Br.	Cuscute d'Australie
<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Elodée du Canada
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H. St John	Elodée de Nuttall, Elodée à feuilles étroites
<i>Eragrostis pectinacea</i> (Michx.) Nees	Eragrostis en peigne
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L. f.	Hydrocotyle fausse-renoncule
<i>Impatiens balfourii</i> Hook. f.	Impatience de Balfour
<i>Impatiens capensis</i> Meerb.	Balsamine du Cap
<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lentille d'eau minuscule
<i>Lemna turionifera</i> Landolt.	Lenticule à turion
<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Lindernie fausse-gratiolle
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique
<i>Polygonum polystachyum</i> Meisn.	Renouée à épis nombreux
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier-cerise
<i>Rhododendron ponticum</i> L.	Rhododendron des parcs, Rhododendron pontique
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Sénéçon du Cap
<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidage du Canada ou Verge d'or
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Solidage glabre
<i>Spartina alterniflora</i> Loisel.	Spartine à feuilles alternes
<i>Xanthium ssp</i>	Lampourdes exotiques



Cotule pied-de-corbeau

© J. Le Bail - CBN Brest



Hydrocotyle fausse renoncule

© A. Lachaud



Raisin d'Amérique

© A. Vanden Eede



Paspale à deux épis

© J. Le Bail - CBN Brest



Grand Lagarosiphon

© J. Le Bail - CBN Brest



Baccharis

© J. Haury - Vannes

□ Apport de précision sur les espèces de la liste bassin dressée en 2002

□ Espèces ajoutées à la liste bassin dressée en 2002

■ AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Evaluation des coûts de gestion : cette étude présentée par le bureau d'études Aphyllanthe (H. MINEAU, 2007) a été réalisée dans le but de permettre aux gestionnaires de rationaliser au mieux leurs dépenses et d'optimiser leurs budgétisations futures. Une mercuriale des coûts pour différentes espèces par unité et technique de gestion a été établie. L'étude complète et une synthèse sont disponibles en ligne sur le site du groupe de travail.

Travaux de recherche

Jussies

« Les plantes envahissantes des corridors fluviaux : traits biologiques, impacts de *Ludwigia peploides* et *L. grandiflora* en Loire moyenne et implications pour la gestion ». Cette thèse soutenue par Brigitte RUAUX le 3 décembre 2008 apporte des connaissances nouvelles sur les jussies en Loire Moyenne, démontrant en particulier : (i) des différences entre les deux espèces concernant leurs traits reproductifs et leur développement sur les annexes hydrauliques et les grèves, (ii) la possibilité d'un cycle de reproduction sexuée complet sous le climat ligérien, (iii) un impact nul sur les communautés d'hydrophytes, sur quelques annexes et dans les conditions expérimentales étudiées, (iv) peu de différences entre la diversité et la structuration des communautés d'invertébrés dans les herbiers de macrophytes autochtones et exotiques. Il s'agit pour le moment de travaux préliminaires sur les impacts des jussies. A partir de ces résultats, un protocole de veille et de gestion des Jussies dans les deux types d'habitats (annexes hydrauliques et grèves) devrait prochainement être proposé.

Contact : brigitte.ruaux@etu.univ-tours.fr

¹ Ruaux B., Greulich S., Haury J., Berton J.-P. 2009. Sexual reproduction of two alien invasive *Ludwigia* (Onagraceae) on the middle Loire River, France. *Aquat. Bot.* 90(2) : 143-148.

² Ruaux B., 2008. Les plantes envahissantes des corridors fluviaux : traits biologiques, impacts de *Ludwigia peploides* et *L. grandiflora* en Loire moyenne et implications pour la gestion. Université François Rabelais, Tours. Thèse de doctorat, 287 p. Co-Direction (30 %) avec J.P. Berton et S. Greulich Univ. Tours

Complexes de macrophytes envahissants

Les invasions d'un même milieu par plusieurs espèces invasives sont fréquentes, notamment entre Jussie, Myriophylle et diverses Elodées, sans compter la Lentille minuscule et l'Azolle. Or les actions de gestion visent en général uniquement une espèce, par exemple la Jussie, sans forcément prendre en considération les

autres invasives présentes. L'opération (arrachage de la Jussie) peut alors se traduire par un renforcement de l'invasive délaissée (par exemple l'Egérie), contre laquelle il est plus difficile de lutter en cours d'eau que contre la Jussie. Il faut donc considérer le milieu dans son ensemble, faire un diagnostic de fonctionnement, évaluer les risques pour envisager une gestion globale du milieu envahi. Ce changement de perspective suppose de mieux comprendre les phénomènes de compétition interspécifique et d'effets écologiques des invasions sur les milieux.

Pour en savoir plus : Haury J., Rakotondraso H., Coudreuse J., Ruaux B., Le Tréis M., Rolland D., Briant N., 2008. Les complexes d'espèces introduites : examen comparé des biomasses en place et des stratégies d'occupation de l'espace. Conséquences pour la gestion de la basse vallée du Don (44). In Bonis A. (ed.) *Actualité de la recherche en écologie des communautés végétales - Actes du quatrième colloque ECOVEG Rennes, 12-14 mars 2008 pp. 191-198. Coll. TEC&DOC Lavoisier, Paris.*

Renouées asiatiques

Soraya ROUIFIED du Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux de Lyon 1 réalise une thèse sur les Renouées asiatiques, financée dans le cadre du Plan Loire : « Bases scientifiques pour un contrôle des renouées - approche fonctionnelle du caractère invasif du complexe hybride Fallopi ». Le réseau régional des CPIE est partenaire technique et l'encadrement est assuré par Gudrun BORNETTE (Université de Lyon). L'étude vise à mettre en place un protocole scientifique d'expérimentation et d'évaluation des techniques de gestion des espèces envahissantes. La dynamique de reproduction végétative et de prolifération sera aussi abordée. Les sites d'expérimentation ont été choisis en 2008. La phase de recherche en laboratoire permettra de multiplier les protocoles pour n'expérimenter, *in situ*, que les plus performants.



Renouée du Japon

© A.L. Masson/EALB

La fertilité des jussies est avérée, ...

... et connue en France depuis 2004 (thèse de Sophie DANDELLOT), mais n'était pas certaine sur la Loire, sinon pour *L. peploides* dans un marais à l'aval de Nantes. La thèse de Brigitte RUAUX (Université de Tours - 2008) et divers travaux sur les populations du Bassin démontrent que potentiellement, lorsqu'il y a formation de capsules contenant des graines, ces dernières présentent un fort taux expérimental de germination.

Les jussies colonisent les milieux terrestres !

Ces espèces pourtant considérées comme strictement aquatiques jusqu'alors progressent en Loire moyenne sous forme terrestre également ! La morphologie des

plantes est différente, ce qui n'a pas rendu l'identification évidente au premier abord, mais le caractère invasif est tout aussi inquiétant que pour la forme aquatique. Depuis 2001, la plante progresse dans sa colonisation sur les prairies pâturées aux abords des cours d'eau, provoque une perte de qualité et de quantité des fourrages et inquiète les mondes agricoles et naturalistes. L'INRA-AGROCAMPUS OUEST, le CEREA d'Angers et la FREDON Pays de la Loire animent un groupe de travail sur cette problématique pour tenter d'identifier des choix de gestion adaptés. On sait d'ores et déjà que les sabots des bovins pourraient faciliter la dissémination et une protection des zones envahies contre le passage répété des troupeaux est conseillée.



© J. Haury

Complexe d'espèces envahissantes sur l'étang d'Apigné

■ PUBLICATIONS EN RÉGIONS

Un **portail Internet** répertorie les principales informations sur le groupe de travail de niveau bassin et sur les groupes régionaux. Accessible depuis le site du Centre de ressources sur le patrimoine naturel et les zones humides du bassin de la Loire, il répertorie les principaux contacts en région et propose le téléchargement de rapports d'études, des comptes-rendus de réunions de bassin et régionales et des outils harmonisés proposés par le groupe de travail.



www.centrederessources-loirenature.com, dossier thématique « plantes invasives »

Contact :

aurelie.vanden-eede@enf-conservatoires.org



Le pôle relais invasives du département de la Loire a édité une plaquette de 8 pages rappelant la définition des espèces envahissantes et les enjeux associés, décrivant les espèces les plus problématiques localement et proposant des préconisations aux acteurs départementaux.

Contact : cpie.pilat@wanadoo.fr



Le comité régional des Pays de la Loire met à disposition une plaquette d'information destinée aux décideurs et gestionnaires de la région. Pour améliorer la communication et l'identification des réseaux départementaux, cette plaquette est déclinée en 6 versions départementales rappelant les contacts locaux.

Contact :

Roland.MATRAT@developpement-durable.gouv.fr



Très illustré et pédagogique, le dernier bulletin régional Loire nature en Auvergne (n°6 de l'été 2008) est consacré aux espèces exotiques envahissantes. Il résulte d'une collaboration entre les opérateurs Loire nature auvergnats (Conservatoire des

Espaces et Paysages d'Auvergne, Conservatoire des Sites de l'Allier, LPO Auvergne).

Il sera prochainement téléchargeable sur le site www.riviere-allier.com.

Contact : cren-auvergne@espaces-naturels.fr

■ PERSPECTIVES 2009

Une base pour le stockage des données sur les plantes exotiques invasives.

Le Comité régional des Pays de la Loire développe une base de données qui sera renseignée par les têtes de réseau et intégrera les données renseignées dans les fiches de relevé de terrain et dans les fiches de suivi des chantiers. Le groupe de travail de niveau bassin est associé aux réflexions sur cet outil afin de faciliter son exploitation dans d'autres régions du bassin. Renseignements : Roland.MATRAT@developpement-durable.gouv.fr

Le groupe de travail Loire-Bretagne prévoit la réalisation de deux outils à destination des gestionnaires de terrain en 2009 :

Un guide technique de gestion des plantes exotiques envahissantes pour le bassin Loire-Bretagne : le guide édité en 2004 par le Comité régional Pays de la Loire est le seul outil technique existant sur le bassin alors que de nombreux acteurs de toutes les régions sont demandeurs de telles informations. Pour répondre à cette attente et le valoriser davantage cet outil, ce guide devrait évoluer en 2009-2010 vers un document de bassin s'adressant à l'ensemble des acteurs du bassin Loire-Bretagne.

Des fiches de reconnaissance des plantes exotiques du bassin de la Loire : pour répondre au besoin exprimé par les acteurs de terrain, le groupe de travail bassin souhaite élaborer un outil de format adapté au terrain (guide d'identification), sous forme de fiches plastifiées, orienté sur la description des espèces, leur identification sur le terrain, et les risques de confusion.

Réseau financé dans le cadre du :



Avec de concours financier de :



Une liste bibliographique

Une liste bibliographique exhaustive sur les plantes exotiques envahissantes vient d'être constituée par E. LAMBERT (CEREA UCO, Angers). Résultat d'un travail fastidieux mené depuis près d'un an, cette liste répertorie par espèces, à la fois la documentation grand public et la littérature grise issues de la recherche.

Prochainement en ligne sur base

documentaire du Centre de ressources :

www.basedocumentaire-loirenature.com:81, dans la rubrique dédiée aux plantes exotiques envahissantes.

Guide de gestion des espèces exotiques envahissantes

Le guide réalisé par le Comité Pays de la Loire a été actualisé en 2007 et 2008. Les compléments concernent la rédaction d'une fiche technique sur le compostage des plantes prélevées, la description des caractéristiques de nouvelles espèces : laitue d'eau, hydrocotyle fausse-renoncule et amброisie. La liste bibliographique a été complétée et les annexes du guide proposent un bilan des chantiers d'enlèvement.

En ligne sur :

<http://www.pays-de-laloire.ecologie.gouv.fr>

Ambrosie

L'antenne Centre du Conservatoire Botanique du Bassin Parisien a réalisé un guide d'information sur l'ambrosie de 6 pages à la demande de la DIREN.

Il est téléchargeable sur le site internet de la Diren Centre :

<http://www1.centre.ecologie.gouv.fr>

Plantes patrimoniales et invasives des rivières du département de la Vienne

Au cours du PLGN 2, le CPIE Seuil du Poitou (86), en partenariat avec l'association GEREPI a réalisé une étude destinée à faire un état des lieux de la colonisation des plantes invasives et patrimoniales sur le bassin de la Vienne et à rédiger des guides de détermination et de préconisation de gestion.

Renseignements :

cpie-seuil-du-poitou@wanadoo.fr



Une plaquette sur la **Jussie** est disponible dans les Fédérations de Pêche de la Région Centre.

Pour en savoir plus, contactez votre fédération départementale ; coordonnées disponibles sur le site www.unpf.fr

Rédaction : FCEN en lien avec le groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne.

Pour tout renseignement sur le réseau plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne



Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Aurélien VANDEN-EEDE

6 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans

aurelie.vanden-eede@enf-conservatoires.org

<http://www.centrederessources-loirenature.com>



Agence de l'eau Loire-Bretagne

Lucien MAMAN

lucien.maman@eau-loire-bretagne.fr